

Adhésion aux associations « Elles bougent » et « Femmes & Sciences ».

Conseil d'administration du 9 décembre 2019

Délibération 2019/12/CA-128

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident

- **de renouveler en 2020 l'adhésion à l'association « Elles bougent » pour un montant de 1 000 €**
- **d'adhérer à l'association « Femmes et Sciences » en 2020 avec effet rétroactif en 2019 pour un montant annuel de 400 €.**

Ces deux adhésions sont financées sur le budget Développement durable et responsabilité sociétale.

Toulouse, le 9 décembre 2019
La Présidente,



Régine ANDRÉ-OBRECHT

Nombre de membres : 37	Nombre de voix favorables : 25
Nombre de membres présents ou représentés : 25	Nombre de voix défavorables : 0
	Nombre d'abstentions : 0
	Ne prennent pas part au vote : 0